

L'installation comme rempart à la désertification

La campagne présidentielle touche à sa fin. Il est triste que les candidats n'aient pas pris conscience de l'urgence absolue du renouvellement des générations en agriculture ! Ce n'est pas seulement le monde paysan qui est impacté, mais la ruralité dans son ensemble ! Si nous ne sommes pas capables de préserver l'emploi agricole aujourd'hui c'est la mort de nos campagnes ! Si l'on ne fait rien, ce sont aussi les inséminateurs, les vétérinaires, les mécaniciens, les ouvriers du bâtiment... qui vont disparaître. Il n'y a qu'à s'arrêter dans un restaurant ouvrier pour comprendre que nous sommes le poumon de l'économie rurale. Si l'on ne réussit pas à installer des jeunes, c'est la fermeture de nos écoles, de nos commerces, de nos services publics, bref tout ce qui fait le terreau du populisme en milieu rural...

Il faut passer le stade du constat et se retrancher les manches car la tâche n'est pas simple. Les freins à l'installation sont nombreux (montant des reprises, conditions de travail, incertitudes sur l'avenir...).

On peut faire le choix de la résignation et se dire qu'il en est ainsi. La technologie améliorera tout ça, financée à coup de plan de modernisation. On augmentera encore le coût des exploitations, mais on trouvera toujours de nouvelles techniques de financements qui réduiront à néant l'autonomie du peu d'agriculteurs restant. Finalement c'est ce qui est fait depuis des décennies et qui est toujours prôné aujourd'hui, sous prétexte qu'il s'agit encore d'exploitations familiales.

Cependant depuis plusieurs années un mouvement de fond prend de l'ampleur : l'installation hors cadre familial. Elle est une bouffée d'air frais dans un monde agricole trop renfermé. C'est par ces nouveaux paysans que la profession pourra se réinventer. Ils sont une chance, de par leurs expériences antérieures, ils peuvent favoriser la mutation du métier. C'est à nous, paysans, de savoir attirer ces nouveaux profils. Nous devons travailler très en amont la transmissibilité de nos fermes. Nos systèmes herbagers engendrent de faibles besoins d'investissements, à nous de réfléchir pour que nos choix fiscaux n'impactent pas le capital de nos exploitations. Mettons en avant les forces de nos systèmes, notamment la résilience pour lever les freins à l'installation. Partageons les expériences et les résultats de nos groupes d'agriculteurs herbagers innovants tant sur les aspects travail qu'économiques. Nous avons le devoir de communiquer pour attirer ces néo-paysans, pour que demain nos territoires soient encore vivants !

FRANCK LE BRETON, ÉLEVEUR À HAUT CORLAY (22) ET

ADMINISTRATEUR AU CEDAPA

Dossier : l'affouragement en vert, 4 témoignages (pages 6 - 10)



L'herbe pousse timidement dans nos prairies

Après un début de saison exceptionnel au mois de Mars et les échos de nos campagnes ne sont pas élogieux pour le mois d'Avril. Les températures fraîches et le manque d'eau ont donné des sueurs froides à nos éleveurs.



Dominique Morvan, Planguenoual, 22

La ferme : 1 UTH, SAU : 43,50 ha, 39 ha d'herbe, 4,5 ha de méteil. 42 VL, 90 ares accessibles en herbe/VL, chargement : 1,1 UGB/ha SFP, 5 500 L/VL/an, race : Prim'Holstein et Montbéliardes, 220 000 L vendus/an.

« Je suis sur des terres qui n'ont pas un potentiel extraordinaire. Il faut qu'il pleuve régulièrement pour qu'elles donnent bien. En pleine pousse de l'herbe, je fais pâturer 25 hectares. Cette année, la saison d'herbe a démarré très tôt au 15 février dans de bonnes conditions. Mes vaches sont en pâturage plat unique depuis le 18 mars. Le premier cycle s'est terminé au 5 avril. J'ai presque 3 semaines d'herbe d'avance. Normalement, fin avril, avec ma surface, je suis large en herbe. Mais ce qui est pâture maintenant ne repousse pas. Il fait trop froid et sec. Si le temps ne s'améliore pas, je devrai passer mes vaches sur tous mes paddocks. Je n'aurai plus alors de paddocks à débrayer pour faire de l'enrubannage et du foin. Mon plus gros stock est fait en ensilage d'herbe. J'ai commencé à ensiler le 19 avril, trois semaines en avance avec des rendements corrects (3T MS/ha). En général j'ai assez de stocks d'herbe pour l'hiver. Pour cette année, je risque de manquer de stock si on a un été sec. Il me reste un peu d'ensilage d'herbe de l'année dernière (12-13 TMS), un peu de foin et un peu d'enrubannage. »



Marcel, Sylvie et Thomas Tuaux, Montours, 35

La ferme : 3 UTH, 48 ha SAU dont 45 ha d'herbe, 45VL, 47 ares accessibles d'herbe/VL, chargement : 1,2 UGB/ha SFP, 5000L/VL/an, race : Normande, croisée red holstein
« Nos terres sont humides, froides et profondes. Cette année, la météo nous a permis de sortir les vaches jour et nuit dès mi février. On a eu un début de saison de pâturage exceptionnel. On a pu fermer le silo de maïs vers le 10 avril. Depuis 2-3 semaines, les températures basses nous pénalisent. L'herbe ne pousse plus. On a 8 jours d'avance contre 15 habituellement. L'avantage est que nous faisons pâturer de l'herbe tendre. Nos vaches produisent 22kg de lait. Nous n'avons jamais atteint une si bonne production. L'inconvénient est que nous n'avons pas assez d'herbe pour faire débrayer et faire nos stocks. Nous enrubannons seulement 3 ha contre 8 ha les années précédentes. On compte sur le mois de mai et les températures qui augmentent. La pleine pousse d'herbe va être décalée de 15-20 jours. Le début de saison nous permet de tirer un bilan positif. »



Alexandra Pottier et Xavier Taupin, Saint Jean sur Vilaine, 35

La ferme : 1,8 UTH, 42 ha SAU dont 3,5ha de maïs et 37,5 ha d'herbe, chargement : 1,2 UGB/ha SFP, 5700L/VL/an, race :

Prim Holstein, Montbéliarde, Pie rouge des prés, 210 000 L produits

« Nous avons sortis nos vaches un mois plus tard que l'année dernière (20 février 2017 contre 20 janvier 2017). Même si nos terres sont peu séchantes et que la portance ne nous pose pas problème, nous ne voulions pas courir après l'herbe. A partir du 10 mars elles étaient jours et nuits dehors, et les silos étaient vides. Les conditions de mises à l'herbe étaient exceptionnelles. Au mois de mars nous n'avons pas abîmé de prairies et l'herbe poussait bien. Si le temps s'était maintenu, gérer l'épiaison aurait été compliqué. Le froid et le manque de pluie d'avril ont permis d'avoir de l'herbe tendre. Par contre on manque d'herbe. J'envisage de remettre 2 ha de paddocks que je voulais faucher dans le cycle de pâturage. J'ai commencé à couper de l'herbe plus tôt pour assurer une repousse au mois de mai. Globalement, le printemps n'a pas été si mauvais pour ma ferme. »



Xavier et Sylvie Le Moal, Le Merzer, 22

La ferme : 2,3 UTH, 91 ha, 77 ha d'herbe, 6 ha de maïs, 8 ha de méteil, 75 VL, 37 ares accessibles en herbe/VL, chargement : 1,3

UGB/ha SFP, 4800 L/VL, race : normandes, 320 000 L vendus/an.

« En ce moment, le manque d'eau pénalise la pousse de l'herbe. Les intervalles sont de 26 jours, ce n'est pas suffisant, le rythme va trop vite et on se prive de stocks sur pied. J'ai entre 10 et 15 jours d'avance cette saison alors qu'il me faut 20 jours pour pouvoir débrayer. D'habitude, après le déprimage, on fait de l'enrubannage sur 3- 4 paddocks. Cette année, si ça continue, on va faire passer les vaches sur tous les paddocks. Pourtant, j'ai 5 vaches de moins à la traite et 3 ha de plus en disponible. J'utilise le fil avant pour contrôler au maximum le pâturage, limiter le gaspillage et le surpâturage. Le silo est fermé depuis le 10 mars, les vaches ont 1kg de foin le soir après la traite. Je ne veux surtout pas toucher à mes stocks. J'ai pu faire en avance (au 21 avril) 20 TMS de foin de luzerne de qualité grâce à mon séchoir à foin que je veux garder pour l'hiver. Sinon, il ne me reste que 20 TMS de maïs que je garde pour l'été »

Des portes ouvertes à venir !

> À l'Adage :

Le 12 Mai de 14h à 23h à Cesson Sévigné, lieu-dit *Le petit pré*, la ferme de Michel Priour ouvre ses portes. Michel Priour éleveur laitier en système herbager en AB, élève 45 Normandes sur 55 hectares. Son système repose sur le pâturage tournant : il est économe en intrants et performant économiquement. Au programme :

* **De 14 à 16h30**, des visites et échanges à destination des agriculteurs : des tours de champs, présentation de la ferme, et des échanges autour de plusieurs thèmes (une ferme "tout herbe", pâturage tournant, choix variétaux et implantation des prairies, accessibilité et parcellaire, résultats technico-économiques...).

* **A partir de 16h30**, des visites et animations pour le grand public : visite de la ferme, de la salle de traite, ateliers fabrication de beurre, marché de producteurs, jeux pour les enfants.

* **A partir de 20h**, soirée à la ferme ! : Buvette et repas (galette-saucisse), concert du bagadig de Cesson-Sévigné, et pièce de théâtre de la compagnie Patrick Cosnet "D'une seule traite 2" !

Infos pratiques : Adresse : Le Petit Pré, Cesson Sévigné.

Entrée libre et gratuite de 14 à 20h // Pièce de théâtre : billet 12€, réservation conseillée

sur contact@adage35.org ou au 02.99.77.09.56 - Plus d'informations sur www.adage35.org

> Au Cedapa :

Cette année, le CEDAPA organise 2 portes ouvertes au mois de juin dans les Côtes d'Armor :

* **Le vendredi 2 juin** chez Xavier Bresset à Plaintel, en partenariat avec le GAB d'Armor: *Une conversion bio mûrement réfléchie et préparée.* Xavier a évolué progressivement vers un système herbager autonome avant d'entamer sa conversion bio au printemps 2017. A l'approche de la retraite, son objectif était de faciliter la transmission de son exploitation en proposant une ferme attractive et performante à des futurs éleveurs intéressés. Aujourd'hui la ferme s'étend sur 61,5 ha, dont 49,5 en herbe, et produit environ 400 000 L de lait avec 61 vaches laitières.

* **Le jeudi 15 juin** chez Eric Lautout à Saint-Laurent : *Un système herbager en vèlages groupés de printemps et monotraite.* En 6 ans, Eric est passé d'un système avec 25 ha de maïs à 2ha de maïs en bio. A l'origine de ce changement, trop de travail et des problèmes de trésorerie. Aujourd'hui, ses coûts de production bas lui permettent de rémunérer un salarié à mi-temps et de conduire son troupeau en monotraite toute l'année. Il produit environ 240 000 L de lait sur 72 ha d'herbe avec 80 jersiaises en vèlages groupés de printemps.

Clément Doucet en stage au Cedapa

En école d'Ingénieur en Agriculture en Normandie, ma passion pour l'élevage m'a amené en stage au Cedapa pour une durée de 4 mois et demi. Je suis arrivé début mars, en soutien au projet « Plus d'autonomie en santé animale ». Ma mission principale est la réalisation d'une enquête exploratrice dans les élevages pour connaître les pratiques et les résultats en matière de santé animale.



Mary Roberta Cruz Valdez, stagiaire au Cedapa

Originaire du Honduras, diplômée en sciences alimentaires et étudiante en Master à l'Ecole Supérieur d'Agriculture d'Angers. Je me suis toujours intéressée à l'agriculture et à l'accompagnement des petits producteurs. Je fais mon stage de fin d'études au Cedapa. J'accompagne Anne-Gaud Millorit et les producteurs de l'Association Laitière Herbagère du 22 sur le projet « Valorisation du lait herbager sans OGM » pendant 6 mois de février à août.



Juliette Bellay en renfort de l'équipe de l'Adage

Après 20 ans d'expatriation hors Bretagne, je reviens dans mon pays natal ! J'ai fait mes études dans le sud, à Perpignan et Montpellier, et plusieurs stages en France ou à l'étranger. Recrutée pour 6 mois, je suis en charge de l'organisation des journées portes-ouvertes, ainsi que de l'organisation d'un voyage professionnel en Espagne.



Mathilde Aoutin, stagiaire à l'Adage

Originaire du Maine et Loire, je suis étudiante en Licence Pro. Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux. Dans le cadre de mon stage de fin d'étude de 5 mois, je suis arrivée à l'Adage pour venir en soutien à Edith et un groupe d'éleveurs du projet huiles essentielles Arôm'Adage. Ma mission est de valoriser nos connaissances sur cette thématique à travers un support de communication.



ANNONCES

VENDS pour départ en retraite, secteur Lamballe (22), proche mer, exploitation laitière Bio 250 000 L de référence. 45 ha de foncier groupé autour des bâtiments. Stabulation VL rénovée en 2000 avec 42 places de logettes, SdT TPA 8 places, stabulation génisses aire paillée, cases à veaux, 4 individuelles et 3 collectives. Hangar à fourrages 240 m² et 2 silos béton 220 m² + 140 m². Maison d'habitation possible sur site - Longère avec 3 logements (2 locataires à l'année) contact : Dominique Morvan 02 96 32 70 01

REPRISE FERME vaches allaitantes (22), secteur Lamballe. 60 ha, actuellement 2 UTH avec vente directe (60 %). Potentiel pour 3 UTH. Magasin, labo sur place, débouchés stables. Terres à reprendre en location, bâtiments à la vente (2400m² + fosses et fumière). Cheptel inscrit au Herd Book, 100 % IA avec vente de reproducteurs mâles. 50 ha en herbe dont une quarantaine proche des bâtiments avec canalisation d'eau et 4.5 km de haies bocagères. Peut convenir pour une installation laitière. Possibilité de maison sur place. Jacky et Claudine Gesbert 02 96 31 31 58 - 06 38 43 50 57.

RECHERCHE salarié temps plein (35 h/sem) pour juillet, août et septembre. Traite et soin des animaux. Profil souhaité : sachant conduire un tracteur. Permis B exigé. Contact : Sébastien Jégou, 06 80 31 35 78.

VENDS graines de chicorée (2 kg) et plantain (3,5 kg). Contacter Bobon Michel au 02 99 98 97 73

VENDS génisses croisées bio entre 1 et 2 ans. F1 croisées Holstein X Montbéliarde et F1 Holstein X Rouge suédois. Contact : Rémi GOUPIL 06.28.06.10.92

Étude « fermes en transition » : résultats

Lors de cette étude les animateurs de l'Adage et du Cedapa ont suivi à la loupe l'évolution de 6 fermes vers un système herbager pendant trois ans. Retour sur les principaux résultats observés sur ces fermes avec François Leray, animateur du Cedapa.

Conduite de 2014 à 2016 dans le cadre du volet expérimentation du Plan Algues Vertes. Cette étude avait pour objectif d'établir des repères techniques et économiques sur la période de transition vers un système herbager. « *On commençait à savoir accompagner les éleveurs sur le plan humain mais on manquait encore de repères techniques sur la manière de gérer la transition. De nombreuses questions se posaient : Quelles grandes étapes suivre d'un système classique à un système herbager ? Par quoi commencer ? A quelle vitesse réduire le maïs ? Comment éviter le déficit fourrager ? Comment gérer l'évolution du volume de lait produit ?* » explique François Leray. Les animateurs ont visité jusqu'à 5 fois/an les fermes choisies. L'objectif était de répondre au fur et à mesure les questions que se posaient les éleveurs, de se rendre compte de leurs difficultés et de suivre les résultats techniques et économiques.

Les 3 principales étapes dans le changement

Le suivi de ces fermes a permis d'identifier trois grandes étapes communes dans le changement :

- **Étape 1** : Apprendre à gérer l'herbe et à faire du pâturage silo fermé. Les éleveurs ont d'abord besoin de prendre confiance dans leur capacité à produire du lait avec de l'herbe. Cette étape peut prendre deux à trois ans, comme l'ont montré les éleveurs suivis par l'Adage.

- **Étape 2** : Augmentation de la surface en herbe. Une fois que les éleveurs ont acquis la confiance nécessaire au changement de système, les choses évoluent très vite : Chez les éleveurs suivis par le Cedapa, la surface de maïs est ainsi passée de 36 % en moyenne de la SFP à 12 % en 3 ans.

- **Étape 3** : Les éleveurs affinent leur choix de système. Toutes les fermes se sont engagées dans des MAEC SPE 12 ou 18 %. Sur les 6 fermes suivies, 3 sont passées au tout herbe et 5 sont aujourd'hui en conversion bio. François témoigne « *Sachant qu'aucun éleveur n'avait exprimé le projet de la conversion bio au départ, nous ne nous attendions pas à ce résultat.* ».

Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

La transition vers un système herbager est un changement en profondeur de la ferme. La production laitière par vache diminue, les éleveurs augmentent leur nombre de

vaches alors qu'on n'a plus la sécurité du maïs. Cela peut entraîner des difficultés et des moments de stress !

- La gestion du volume de lait

Au début, les éleveurs restent très attachés à l'idée de « remplir » leur référence laitière et ils ont du mal à accepter que les vaches produisent moins. « *Ils sont inquiets quand le lait dans le tank diminue. Mais quand ils voient la diminution de leurs charges, l'amélioration de leur trésorerie et de leur qualité de vie, ils réalisent, par eux-mêmes, que produire du volume n'est pas une fin en soi* » témoigne François.

- La gestion des stocks fourragers

Pendant la transition, avec l'augmentation du nombre de vaches et la diminution du maïs, le risque de déficit fourrager est bien réel, notamment en cas d'aléas climatiques. L'accompagnement individuel est important pour bien gérer les assolements de transition.

- Le stress lié au changement

« *Tous les éleveurs que nous avons suivi ont connus des moments de stress, des hauts et des bas.* » explique François. Le groupe d'échanges est très important pour se rassurer.

Quel est l'impact économique de la transition ?

Sur les 6 fermes suivies, nous avons observé deux cas de figure :

- Le système de départ n'est pas optimisé. La chasse au gaspillage permet alors de faire d'importantes économies et d'améliorer dès la première année les résultats économiques de l'exploitation.

- Le système de départ est bien maîtrisé et optimisé. On ne voit pas d'amélioration des résultats économiques avant la troisième année. Dans ce type de situation, il faut gérer la transition de manière plus fine, pour s'assurer que les charges diminuent plus vite que les produits.

Dans tous les cas, les résultats économiques sont également impactés par l'évolution du prix du lait et par l'évolution du prix des intrants. « *Les 6 fermes suivies ont conforté ou amélioré leur situation économique en évoluant vers le système herbager et se sont redonné des perspectives dans le contexte économique difficile d'aujourd'hui.* »

EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA

Transition vers un système herbager

Monique et Jean-Roger Morin sont éleveurs de vaches laitières dans le Trégor. Il y a 8 ans, ils ont décidé de faire plus de pâturage. « On est partis d'un système conventionnel où on avait en moyenne 1/3 de surface en maïs, 1/3 de surface pâturée par les vaches et 1/3 de céréales à un système tout herbe en bio ».

Le déclic, moment phare de la transition

« Installés en 1983, nous étions tournés vers un système herbager. Puis, en 1992, nous avons fait du maïs et des céréales pour les aides PAC ». Le couple élevait 60 vaches laitières et engraisait des taurillons. Les achats de concentrés étaient importants et le travail aussi. Puis il y a eu la crise de 2009. « J'ai vu un ami qui prenait sa retraite à 51 ans, il était payé 2700 € alors qu'on travaillait beaucoup, on brassait de l'argent mais il ne nous restait rien. Ça a été le déclic. »

Le maïs remplacé par de l'herbe

Du jour au lendemain, le couple décide de vendre le matériel pour le maïs et fait appel à l'entreprise. Ils obtiennent des aides du bassin versant pour investir dans du matériel de fauche. Afin de sécuriser le changement, les éleveurs cherchent à être confortés dans leurs choix. Ils participent à deux groupes de travail sur les systèmes herbagers (Cedapa et Chambre d'Agriculture). Ils ont commencé par diminuer les charges opérationnelles « Nous voulions évoluer pour être plus autonomes, travailler moins en gagnant plus ». Ils décident d'allonger leur période de pâturage silo fermé. L'herbe récoltée succède alors au maïs. Cinq ans plus tard, le maïs qui occupait 35 % de la surface fourragère n'en représente plus que 6 %. « Si on a assez d'herbe pendant 6 mois, et qu'on ne donne que ça, ça fait chuter les charges ». En 2013, à la suite d'une très forte augmentation du prix du soja, les éleveurs décident de baisser les quantités de concentrés achetées.

Le passage en tout herbe

En 2014, Monique et Jean Roger achètent 10 ha supplémentaires de terres accessibles aux vaches. Cela permet au couple d'imaginer un système basé sur l'herbe. Pour maintenir leur production laitière, ils décident d'augmenter leur nombre de vaches. En parallèle, ils agrandissent la salle de traite « On voulait traire nos 80 vaches en une heure. On est passé d'une salle de traite (2*6) double avec décrochage à une salle de traite simple équipement (2*12). On a investi 90 000 € et on a des supers résultats, en temps et en confort. » Ils arrêtent l'atelier d'engraissement pour diminuer la charge de travail et le chargement. Ils suppriment le maïs et les céréales de leur assolement et passent en tout herbe.

Difficultés de la transition : Deux hivers stressants

Le premier hiver sans maïs ni concentrés a été difficile. Le couple ne s'attendait pas à une telle baisse de production. « Ça a été dur psychologiquement, il ne faut pas trop regarder le lait dans le tank. Si c'était à refaire, je chercherais un éleveur « référent » pour pouvoir échanger. Il ne faut pas craquer pour ne pas acheter d'aliment, c'est comme se sevrer. Le deuxième hiver, tu penses que tu es habitué mais ce n'est pas le cas. On a

l'impression que les vaches vont se tarir en hiver mais ça repart quand on les met à l'herbe. ».



Une gestion de l'herbe de plus en plus fine

Au fil des années, Monique et Jean Roger ont affiné leur gestion de l'herbe. Ils aménagent 400 m de chemins. Ils redimensionnent leurs paddocks pour optimiser la gestion des prairies. En 2015, ils choisissent de passer en bio. « Nous étions tellement proches du bio qu'on a sauté le pas. »

Une transition réussie et des résultats encourageants

Quand on passe en tout herbe, il faut apprendre à sortir de la logique de produire pour atteindre son quota. Jean-Roger explique « Il ne faut pas trop être omnibulé par le lait. Les repères changent : âge au vêlage, production laitière. On cherche à diminuer les coûts, moins à optimiser les indicateurs techniques. » Le passage en tout herbe leur a permis de diminuer leurs charges opérationnelles et structurelles. « Nous en sommes à notre troisième année en tout herbe : en produisant 50 000 L de lait en moins, nos charges ont été divisées par deux et notre EBE est resté stable alors que nous n'avons plus les taurillons. On s'est rendus compte que finalement produire notre référence n'était pas une fin en soi. Avec l'arrêt des quotas, nous n'avons pas voulu tomber dans le cimetière de la mondialisation. Nous sommes plus autonomes et nous travaillons moins en gagnant autant qu'avant. » Conclut le couple.

EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA

2009	2017
2 UTH	2 UTH
60 VL; 6000L/VL	80 VL, 4500L/VL
SAU : 75 ha, 32 ares accessibles/VL	SAU : 84 ha, 60 ares accessibles/VL
Coût alimentaire de 75€/1000L	Coût alimentaire de 47€/1000L
84 000€ de charges opérationnelles atelier lait	33 000€ de charges opérationnelles atelier lait
EBE : 84 000€	EBE : 75 000€

Dossier : L'affouragement en vert, 4 témoignages

On voit de plus en plus d'auto-chargeuses dans nos campagnes. Mais à quel prix ? Nous avons décidé d'aller interroger des producteurs du réseau Civam pour qui l'affouragement en vert signifie gain d'accessibilité, autonomie et diminution du maïs.



GAEC Arc en Ciel à Saint Brice en Cogles (35)

- Créé depuis 2002, en bio depuis 1996 (Les fermes étaient déjà en bio avant la création du Gaec)
- 3 UTH ; 100 VL, Holstein
- 550 000L vendus (5500L/VL)
- 114 ha de SAU dont 100 ha d'herbe
- 45 ares accessibles/VL
- Affouragement en vert : 210 jours/an



Jean Marc Cornée à Saint Germain du Pinel (35)

- Installé depuis 1983 en bio depuis 2011
- 1 UTH ; 50VL, Montbéliardes
- 200 000 L vendus (4500L/VL)
- 45 ha de SAU, 37 ha d'herbe (15 ha accessibles)
- 30 ares accessibles/VL
- Affouragement en vert : 200 jours/an



Ludovic Rolland à Ploubezre (22)

- Installé depuis 2007
- 2 UTH ; 50 VL, races : croisement 3 voies Montbéliardes, Holstein, Normandes et Jersiaises; Vêlage groupé
- 210 000 L vendus (4200 L/VL)
- 63 ha de SAU dont 50,5 ha de prairies 7 ha de maïs
- 56 ares accessibles/VL



Ludovic Billard à Laurenan (22)

- Installé depuis 2009, en bio depuis 2013
- Tout herbe ; vèlages groupés
- 2 UTH ; 50VL, croisées Normandes, Holstein, Montbéliardes et Rouges scandinaves
- 200 000 L vendus (4500L/VL)
- 60 ha de SAU,
- 50 ares accessibles/VL
- Affouragement en vert : 100 jours /an



L'affouragement en vert, pour palier à un manque d'accessibilité

Les éleveurs interrogés sont unanimes sur un point : avec l'affouragement en vert, ils peuvent valoriser en herbe fraîche des parcelles inaccessibles au troupeau. Cette pratique permet de maintenir et de consolider leur système herbager. Les éleveurs cherchent à optimiser leur pâturage pour réduire au maximum la part de concentrés achetés. Au Gaec Arc-En-Ciel, par exemple, un tiers de la production laitière est directement liée à l'affouragement en vert. *«Ca rend nos 114 ha de SAU accessibles, ce qui nous permet de faire vivre 3 associés. La quantité et la qualité de l'herbe ne sont pas au rendez-vous pour la plupart de nos prairies accessibles. On estime le rendement d'herbe sur les prairies pâturées à 6 TMS/ha et contre 10-12 TMS/ha pour les parcelles fauchées et affouragées en vert. L'affouragement nous permet d'apporter aux vaches ce qu'elles n'ont pas au pâturage.»* Dans les 4 fermes témoins, l'affouragement est un complément du pâturage. Jean-Marc Cornée témoigne *« J'ai seulement 15 ha d'accessibles pour 50 VL, je n'élève pas mes génisses et pourtant j'ai besoin de cette herbe pour compléter le pâturage de mes vaches. »*. Ludovic Billard, est en tout herbe, il utilise l'affouragement comme un concentré de production, il donne 5 kg de MS/vache chaque jour en été *« Ça me me*



permet de donner de l'herbe fraîche en plat unique l'été malgré une accessibilité limitée à 50 ares/vaches sur des terres séchantes».

Une méthode de fauche souple pour un fourrage de qualité

Cette pratique donne une certaine souplesse lorsque l'herbe vient à manquer sur les surfaces accessibles aux vaches. Affourager en vert permet de ne pas avoir à rouvrir le silo et limite les quantités de stocks de conserve distribuées pendant la saison d'herbe.

Une méthode souple qui peut être utilisée pendant toute la saison d'herbe

Si la météo ne permet pas de faire du stock de conserve, l'affouragement permet de valoriser l'herbe en non accessible. Il suffit que les terrains soient portants et l'herbe assez haute. Au Gaec Arc en Ciel et chez Jean-Marc Cornée, l'herbe est coupée tous les matins de mars à novembre (avec une pause estivale de mi-juillet à mi-août au Gaec Arc en Ciel). Ludovic Billard affourage surtout en été, de juin à septembre *« Ça me permet de donner de l'herbe fraîche en plat unique l'été malgré une accessibilité limitée à 50 ares/vache »*. Enfin, Ludovic Rolland affourage à l'automne, pour valoriser son herbe en fin de saison lorsque les

conditions climatiques ne permettent plus de faire de l'enrubannage.

De l'herbe gérée comme pour le pâturage

Dans les quatre fermes témoins, l'affouragement est géré comme le pâturage. Ludovic Billard attend 30 à 40 jours entre deux passages comme il l'aurait fait avec ses vaches. *« Je m'adapte à la pousse. Si l'herbe n'est pas assez haute, je change de paddock. Quand ça pousse fort, il y a des parcelles que je n'arrive pas à suivre. Je préfère les faucher pour en faire du foin ou de l'enrubannage. »*. Ludovic Rolland, qui affourage en fin de saison laisse 40 à 50 jours de repousse à l'herbe *« le même intervalle*

que pour le pâturage ». Jean-Marc Cornée fait une coupe tous les 20-25 jours. Il gère ses paddocks d'affouragement comme le pâturage *« Je débraie mes parcelles d'affouragement et je décide de les ensiler ou de les enrubanner. Cela me donne de la souplesse pour gérer les stades de récolte. »*. Le Gaec Arc en Ciel a même mis en place un planning d'affouragement *« On a deux plannings, un pour le pâturage et un pour l'affouragement. Cela nous permet d'optimiser notre herbe et de gérer nos retours dans les parcelles. Nous anticipons les parcelles consacrées à l'ensilage et au foin. »*.

Une optimisation du rendement des parcelles de fauche

Les quatre fermes témoins affouragent en vert sur les parcelles de fauche. Seule une ferme choisie les variétés implantées en fonction de son utilisation. L'affouragement est souvent associé à d'autres coupes : foin, ensilage ou enrubannage. Sa souplesse d'utilisation permet chez certains d'optimiser la productivité de certaines parcelles. Chez Ludovic Rolland, l'affouragement en vert lui permet de faire une quatrième coupe en fin de saison *« J'arrive à*

atteindre un rendement de 10 à 12 TMS/ha en associant enrubannage et affouragement en vert. »

Un fourrage de haute qualité qui permet d'économiser les stocks

D'après nos éleveurs témoins, l'affouragement en vert limite l'utilisation des stocks en donnant de l'herbe fraîche qui a une très bonne valeur fourragère. Ludovic Rolland observe *« J'ai fait une sacrée économie d'enrubannage en affourageant en herbe. En donnant l'équivalent de 3-4 kg de MS/vache/jour les vaches tiennent d'avantage qu'avec l'enrubannage »*. Chez Ludovic Billard qui est en tout herbe, l'option d'affourager en vert plutôt que de faire des stocks lui est apparue comme la plus adaptée à son système *« On faisait de l'enrubannage et du foin en été sur des parcelles où l'herbe a une super valeur. Quand on utilisait ce fourrage en hiver, sa valeur alimentaire avait beaucoup diminué. Ça ne collait pas. C'est de là que m'est venue l'idée de l'affouragement en vert. »*.

Une pratique gourmande ...

Malgré ces très bons résultats techniques, l'affouragement en vert est contraignant. Il s'ajoute au travail quotidien de la traite et demande investissement en temps et en matériel (plus ou moins important selon la taille du troupeau et les objectifs des éleveurs). Pour les 3 fermes qui affouragent régulièrement, le coût de l'investissement en matériel est proportionnel à la fréquence d'affouragement.

Une organisation du travail particulière

« Cette méthode se gère au quotidien comme le pâturage, il n'y pas la place au manque de temps, ni à la panne de matériel » nous expliquent les associés du GAEC Arc en Ciel. Nous avons demandé aux éleveurs interrogés d'estimer le temps consacré à l'affouragement. Les résultats varient selon plusieurs critères : l'emplacement de la parcelle, la hauteur d'herbe, la quantité à ramasser et l'accès à la table d'alimentation. Le temps consacré à cette activité est identique sur les quatre fermes : les éleveurs affouragent en moyenne une heure par jour. On peut l'expliquer par rapport aux choix du matériel selon la taille du troupeau.

Une pratique qui peut être contraignante

Pour pérenniser cette pratique et ne pas la subir, nos éleveurs témoins conseillent de l'intégrer à part entière dans le travail quotidien. *« Aller chercher mon herbe est aussi indispensable que de sortir mes vaches »* sourit Jean Marc Cornée. Soir ou matin les

éleveurs ont des pratiques différentes. Chez Ludovic Billard, l'affouragement se fait le matin. *« La plus grosse contrainte est d'être présent quand les vaches sont affouragées. Quand on les bloque au cornadis après la traite, il faut attendre une heure et demie le temps qu'elles aient fini de manger pour pouvoir les amener au pâturage. A deux, c'est plus simple. Si on est seul, il faut prévoir d'aller chercher l'herbe avant ou après la traite. Il faut aussi râcler plus souvent l'aire d'exercice et passer plus de temps à épandre les déjections des vaches. »*. Le Gaec Arc-en-Ciel, Jean Marc Cornée et Ludovic Rolland, affouragent le soir. Les vaches mangent l'herbe qui a été coupée en journée (souvent le matin) quand elles rentrent le soir du pâturage. *« On leur laisse une demi-heure avant la traite et si elles n'ont pas fini on prend 10 min pour leur repousser le soir après la traite. Puis on les sort pour la nuit. »* témoignent les associés du Gaec Arc en Ciel. Jean Marc Cornée travaille seul sur son exploitation, et il ne reviendrait pas en arrière. *« L'affouragement me prend autant de temps que si*

je devais tomber et remettre mes clôtures pour faire du foin. Vu que je n'ai pas assez de surface pour débrayer, le temps gagné je le passe à aller chercher mon herbe. ».

Des investissements très variés selon les fermes

Les quatre éleveurs interrogés ont fait le choix d'avoir du matériel qui leur permettait de récolter leur herbe en un tour. Ils limitent les trajets et le temps de travail journalier consacré à cette activité. Les investissements varient en fonction de la fréquence de l'affouragement en vert, de la taille du troupeau et des surfaces affouragées. Ludovic Rolland, affourage seulement en fin de saison, il a acheté une Taarup d'occasion à 800€. Il utilise sa remorque de 8 T pour transporter l'herbe. Il la distribue ensuite à la fourche. Les autres éleveurs, qui affouragent davantage ont tous investi dans une faucheuse -auto-chargeuse-distributrice. Ludovic Billard a choisi le plus petit modèle qui existait d'une capacité d'1,5 T (19m3) achetée 25 000 € neuve « *pour pouvoir la passer sur des petites parcelles et en terrain peu portant. J'ai d'ailleurs ajouté un deuxième essieu pour ça* ». Jean-Marc qui fait plus

d'affouragement que Ludovic a investi davantage : 35 000€ pour une capacité de 20m3. Le Gaec Arc-en-Ciel a opté pour une faucheuse-auto-chargeuse-distributrice de 40 m3 neuve de 55 000€. Il faut aussi disposer d'un tracteur assez puissant (au moins 70 cv avec une autochargeuse) qui sera utilisé quotidiennement pour l'affouragement. Enfin, l'affouragement dépend du bon fonctionnement du matériel. L'entretien doit être régulier et fait correctement. « *On ne se permet pas de tomber en panne* ».



Jean Marc Cornée traverse son village pour aller chercher 20m3 d'herbe fraîche qu'il récolte en un tour (= un trajet aller retour).

Est ce que ça vaut le coût ?

De l'herbe fraîche, mais à quel prix ? Dans quels cas cette technique est-elle rentable ? Pour le savoir, nous avons estimé le coût de l'affouragement en vert dans les quatre fermes. Puis nous les avons comparé aux coûts du pâturage et des stocks de conserve (source : grille RAD).

	Ludovic Billard	Jean Marc Cornée	Ludovic Rolland (Taarup)	Gaec Arc en Ciel
Coût herbe sur pied/ tMS (grille RAD)	35 €	35 €	35 €	35 €
Investissement matériel	25000 €	35000 €	800 €	45000 €
Heures affouragement /an	100 heures	200 heures	60 heures	210 heures
Quantité d'herbe affouragée kg MS/VL/jour	5 kgMS	5 kgMS	3.5 kgMS	5 kgMS
Quantité d'herbe affouragée (tMS/an)	25 tMS	48 tMS	10.5 tMS	90 tMS
Coût herbe sur pied par an (€/an)	875 €	1680 €	368 €	3150 €
Coût traction + entretien annuel (8€/h)	800 €	1600 €	480 €	1680 €
Coût amortissement matériel (sur 10 ans sauf Ludovic R sur 5 ans)	2500 €	3500 €	160 €	4500 €
Coût affouragement en vert/tMS	167 €	141 €	96 €	104 €

> Dossier

Cinq fois plus cher que le pâturage

Chez les éleveurs interrogés, l'affouragement en vert est trois à cinq fois plus cher que le pâturage. Ce n'est pas intéressant économiquement sur des surfaces accessibles aux vaches.

Comment optimiser le coût de l'herbe affouragée en vert ?

L'amortissement du matériel impacte le coût de l'affouragement en vert. Il est important d'investir en fonction de la quantité d'herbe annuelle qu'on apporte au troupeau. Le coût à la tonne de matière sèche est comparable entre Ludovic Rolland (Taarup à 800€) et le GAEC Arc-en-ciel (autochargeuse à 45 000 €). Dans le cas d'une utilisation ponctuelle, la Taarup paraît être une bonne solution économique. Par contre lorsque l'on affourage régulièrement, l'investissement dans du matériel plus performant peut-être rentabilisé.

Un coût pas forcément plus cher que les autres modes de récolte

Chez Ludovic Rolland et au Gaec Arc-en-ciel, affourager

en vert ne coûte pas beaucoup plus cher que l'ensilage d'herbe (95€/TMS) ou l'enrubannage (92€/TMS). L'herbe fraîche a une valeur fourragère nettement plus élevée que les fourrages de conserve. On a donc un coût à l'Unité Fourragère rendu exploitation plus faible pour l'affouragement en vert.

Moins cher que le maïs ensilage

Chez Jean-Marc Cornée et chez Ludovic Billard qui sont en bio, même si le coût de l'affouragement est plus élevé que celui de l'herbe stockée il reste très inférieur à celui du maïs bio corrigé (250 €/TMS).

DOSSIER RÉDIGÉ PAR EVE GENTIL, ANIMATRICE CEDAPA & PAULINE USSON, ANIMATRICE ADAGE 35

Une pratique bien adaptée aux systèmes tout-herbe vèlage groupé

« L'affouragement est bien adapté à mon système car je ne cherche pas à faire des stocks de qualité pour l'hiver parce que mes vaches sont taries à cette période. Par contre, j'apporte un fourrage aux qualités nutritives élevées pendant le pic de production du troupeau ». Ludovic Billard.

> Technique

Avoir des prairies durables et pérennes : comment ?

Le semis, le choix des variétés selon l'exploitation, une bonne gestion de l'herbe, les amendements ne suffisent pas toujours à assurer un bon vieillissement de ses prairies. Il est nécessaire d'avoir en tête quelques repères pour assurer l'implantation et la pérennité. Patrice PIERRE, spécialiste en production de fourrages, pâturage et prairies, présente les travaux menés par l'Institut de l'Élevage.

Un semis sous couvert de mélange céréaliier semé à l'automne

« Le vieillissement des prairies passe avant tout par des semis réussis ! » commence Patrice PIERRE. Bonne réussite ne veut pas dire semis dense ou très dense « Un semis à 27-30kg/ha correspond à 2800 graines/m². Or une prairie bien installée compte 500-700 graine/m². » Il explique alors que les conditions de semis sont primordiales. Lors d'essais à Thorigné d'Anjou, l'Institut de l'Élevage a étudié le semis sous couvert de mélange céréaliier. Les résultats montrent qu'un semis à l'automne est plus fiable qu'un semis au printemps. « On évite les risques de manque d'eau de certains épisodes estivaux. Attention tout de même à la luzerne qui n'apprécie pas les conditions hivernales. » Il conseille de préparer le sol afin d'obtenir une terre fine et homogène sur 6/7 cm de profondeur. Le mélange céréaliier et les prairies sont alors semés début octobre en 2 passages dans la même journée. « Les semences de prairies sont très petites, il faut les semer dans le premier centimètre

pour faciliter la levée ! Une fléole semée à 3cm de profondeur conduit à une perte de 40% lors de la levée ». Il insiste sur la nécessité de rouler les semis après chaque passage et de semer les prairies à la volée (le lignage est propice au salissement entre les rangs). Il souligne l'impact négatif d'un excès d'azote dans le sol (développement de mouron assuré) et la nécessité de mettre en place des intercultures tels que les crucifères ou le colza fourrager (plante « pompe à azote ») pour favoriser l'implantation de la prairie.

Le semis sous couvert céréaliier automnal a l'avantage d'éviter le salissement, de limiter les risques de sécheresse, d'obtenir une prairie portante dès l'automne suivant et limiter les dégâts de ravageurs sur les plants au stade 2/3 feuilles. Patrice P. années, où la chaleur sous le couvert risque d'être très élevée en période estivale et ainsi faire disparaître la prairie.

Le choix des espèces et des variétés, garant de l'autonomie

Pas évident de faire le choix et de se retrouver parmi toutes les espèces, les variétés et les mélanges qui sont proposés. Un mélange correctement choisi et adapté à ses conditions permet d'augmenter son rendement de 1.5tMS/an ! Patrice PIERRE insiste sur la nécessité de connaître ce que l'on sème et de choisir les espèces et les variétés qui correspondent à ses besoins. L'avantage d'une prairie multi-espèces (au moins 3 légumineuses et 3 graminées) est de donner de l'herbe sur une période plus longue dans l'année grâce à un mélange pensé et adapté à la ferme. Pour composer correctement son mélange il faut être capable de justifier la place des différentes espèces :

- Espèces avec une fonction de production comme les grandes graminées (dactyle, fléole, fétuque élevée) et les grandes légumineuses (luzerne).
- Espèces avec une fonction d'engazonnement, qui permettent la fermeture de la prairie comme le ray grass anglais, le pâturin des prés, la fétuque ovine, afin d'éviter les adventices.

- Espèces qui jouent le rôle d'un moteur azoté et qui apportent de la qualité fourragère. Il faut diversifier la nature des légumineuses afin d'avoir des plantes qui se complètent tout au long de l'année. Du printemps jusqu'à l'été : trèfle hybride, trèfle blanc, luzerne, lotier. Attention aux espèces trop agressives qui sont souvent présentes 2/3 ans et qui créent un déséquilibre dans la prairie lorsqu'elles disparaissent.

Pour un mélange réussi il faut retrouver les 3 types d'espèces (2 de chaque ce qui correspond à des mélanges de 6/7 espèces). Les choix restent à faire en fonction du type de sol (acide, séchant, humide, ...), du climat (fortes températures en été, températures froides au moment de l'installation ...), de la conduite de la future prairie (aptitude à la dessiccation, souplesse de la feuille ...), et du comportement de la plante en mélange (agressive par exemple).

Dans le choix des variétés il est important que leur date d'épiaison soit quasi en même temps tout en étant vigilant face aux variétés remontantes. La gestion de la prairie en sera facilitée. Le site internet : www.herbe-book.org est un référent national de tous les professionnels de la prairie et permet d'obtenir toutes les informations nécessaires sur les différentes variétés.

Un plan fumure et des amendements adaptés

Pour schématiser, la prairie a besoin d'azote rapide au printemps, pour stimuler sa pousse. Un produit comme le lisier peut être épandu fin mars. À l'automne, Patrice PIERRE conseille de privilégier l'azote plus

lente comme le fumier composté ou vieilli. Pour acquérir des repères sur les besoins en amendements, Patrice PIERRE propose de réaliser une analyse d'herbe en pleine pousse afin de connaître la matière sèche, la teneur d'azote et la nutrition en phosphore et potasse. *« L'analyse de sol n'est pas pertinente sur une prairie. En connaissant les besoins des plantes nous identifions les carences du sol. À la ferme expérimentale de Thorigné d'Anjou on épand du fumier à l'automne et du carbonate humide en août à hauteur d'1-1.2t/ha. Les prairies de fauche en reçoivent tous les 3 ans et c'est suffisant »* témoigne Patrice PIERRE.

Selon les années, la composition du sol ou bien encore l'itinéraire technique, les apports des différentes sources d'azote varient. En règle générale, on observe :

- la minéralisation du sol qui équivaut à 120 unités d'azote par an dont 90 unités dégagées en période estivale,
- la contribution des légumineuses, moteur azoté de la prairie, qui correspond à 80-90 unités d'azote par an,
- la restitution par les matières organiques telles que les pissats et les bouses.

L'erreur à éviter, le surpâturage estival

« L'idéal serait de faucher une fois par an une prairie qui est le reste du temps pâturée » suggère Patrice PIERRE. Conscient que ce principe est difficile à mettre en place sur le terrain, il préconise toute fois d'être très vigilant pendant la période estivale. *« Le surpâturage est fréquent en été, à partir de 25°C beaucoup d'espèces ne poussent plus. Dans ce cas l'idéal est de « sacrifier » une parcelle et affourrager. Sinon le risque est de faire disparaître certaines espèces et de déséquilibrer la prairie en 3-4 ans »*. Conclut Patrice PIERRE.

PAULINE USSON, ANIMATRICE ADAGE 35

Pourquoi payer plus quand ça fonctionne avec moins ?

« Nous avons semé fin août 2015, 16 kg/ha de prairies sur 20ha. La composition était de 10kg de ray grass anglais diploïde très tardif et 6kg de trèfle blanc intermédiaire. L'implantation a très bien réussi, nous l'avons faites pâturer 2 fois avant l'hiver qui suivait. Fin août 2016 nous en avons semé 5ha de plus. Les semis et l'implantation sont réussis malgré une année difficile avec le manque d'eau à l'automne. Après un an et demi d'exploitation, le trèfle commence à prendre le dessus sur la graminée. Pour les prochains semis, je mettrai 13kg de ray grass et 3kg de trèfle blanc. Je ne vois plus l'intérêt de semer à 25-30kg ». Emmanuel OLLIVIER, Gaec de la Roche, Pancé (35), sol superficiel à moyen profond.

Installation-transmission, une mission phare pour notre réseau !

L'installation-transmission est au cœur des préoccupations pour l'avenir paysan. Un agriculteur breton sur deux a plus de 50 ans. La transmission d'une ferme est une étape délicate pour le cédant et pour le futur installé. Depuis quelques années, la FD Civam 35 accompagne cette transition, souvent pleine de rebondissements !

Mathilde Lefevre, animatrice Adage 35 : Marie, en tant qu'animatrice FD Civam35, peux-tu nous faire le topo de vos actions liées à l'accompagnement de personne en transmission installation ?

Marie : La FD Civam accompagne et anime de façon collective et individuelle la transmission-installation. Nous organisons des formations telle qu'Idée au Projet (deux sessions de 11 jours par an rassemblant 12 stagiaires) qui est un réel succès. Elle permet aux participants de faire le tour des questions liées à l'installation et de tisser des liens entre les futurs paysans. Nous organisons aussi des cafés-échanges pour rassembler des cédants et échanger sur leur vécu de cette phase de transmission. Des porteurs de projet investissent également cet espace pour multiplier leurs chances de trouver une ferme. Une énergie particulière ressort de ces cafés-échanges. Le cadre moins institutionnel permet de dire et d'entendre des choses que nous ne pouvons pas aborder dans un cadre figé. Malgré tout cet accompagnement collectif, l'accompagnement individuel est parfois nécessaire. Nous proposons un entretien pour connaître les besoins du futur installé, nous l'orientons vers des partenaires ou des paysans, et nous faisons un suivi individualisé de son installation. Ces étapes permettent de baliser le parcours. Cet accompagnement nous permet de tenir compte la personne, de son vécu, de ses choix, dans un souci d'autonomie, et pas seulement pour un projet et ses aspects techniques !

Mathilde Lefevre : Quel public est accompagné par la FDCivam ? observez-vous des évolutions ?

Marie : Historiquement, la FDCivam est identifiée sur l'accompagnement des personnes hors cadre familial ou en projet de circuits courts et d'accueil. 84% des porteurs de projet accompagnés ne sont pas issus du milieu agricole. Cependant, de plus en plus de repreneurs et de transmetteurs dans un cadre familial, se tournent vers nous. Certaines personnes non issues du milieu agricole ont besoin d'un accompagnement particulier et renforcé.

Mathilde L. : Quels sont les « résultats » marquants pour la FDCivam ?

Marie : Le succès de notre formation Idée au Projet montre l'importance de compléter accompagnement collectif et individuel. D'une idée de maraîchage, certains peuvent bifurquer, au gré des rencontres avec des paysans, vers un projet de paysan-brasseur ou d'élevage avec accueil à la

ferme! Cette formule fonctionne : 3 ans après la formation, 60% des stagiaires se sont installés ! Les porteurs de projet sont autonomes et très actifs dans leur démarche. La FD Civam leur permet de se poser les bonnes questions et d'explorer de nouvelles réflexions autour de leur projet... L'autonomie reste le pilier de notre accompagnement.

Mathilde L. : Et demain, quels projets pour la FD Civam ?

Marie : Nous avons plusieurs chantiers sur le feu : ETAP35, la communication et une offre sur les relations humaines. ETAP35 est une association rassemblant des acteurs agricoles (Adage, Adear, Accueil Paysan, FDCivam) et des acteurs de l'ESS (RésoSolidaire, CAE Elan Créateur) pour proposer un accompagnement au test d'activité en Ile-et-Vilaine. Ce projet est important pour nous : proposer un cadre sécurisé aux porteurs de projet est un prolongement de nos activités actuelles ! C'est l'occasion de développer notre réseau et nos habitudes de travail avec de nouveaux acteurs. Côté communication, il est important pour nous d'être identifié par les cédants et les futurs paysans mais aussi par les acteurs agricoles. Pour cela nous nous appuyons sur des formations phares comme Idée au Projet : par exemple, la Chambre d'Agriculture oriente des futurs paysans vus au Point Accueil Installation vers cette formation. Nous souhaitons également que la communication soit portée au niveau régional avec les Civam bretons qui s'occupent d'installation. Enfin, au niveau des relations humaines, nous avons développé depuis 1 an tout une série de formation : préparer la création et élaborer son règlement intérieur, réfléchir au statut approprié pour son collectif... Il nous reste à faire connaître et à valoriser ce nouveau champs d'activité... à suivre !

MATHILDE LEFEVRE, ANIMATRICE ADAGE 35

L'écho du CEDAPA et de l'ADAGE (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou

cedapa@wanadoo.fr. Directeur de la publication : Patrick Thomas

Comité de rédaction : Suzanne Dufour, Samuel Dugas, Jeanne Brault, Mathilde Duguépéroux, Joël Guillo, Pascal Hillion, Laurent Lamy, Franck Le Breton, Eric Le Parc, Bernard Morel, Isabelle Petitpas, Pierre-Yves Plessix, Ludovic Rolland

Animation, coordination : Pauline Usson et Eve Gentil ;

Mise en forme : Pauline Usson ; Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Je m'abonne à l'écho

Nom : Je m'abonne pour 1 an (6 numéros) 2 ans (12 numéros)
Prénom :
Adresse : Adhérents / étudiants 23 € 35 €
Non adhérents / établissements
CP : Commune : Scolaires 32 € 55 €
Soutien, entreprises 45 € 70 €
Profession : Adhésion Cedapa 50 €

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :
L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLÉRIN cedex ☐ J'ai besoin d'une facture

